

Fait à Beauvais le 11/03/2020.

Enquête publique. Décision du Tribunal Administratif d'Amiens du 3 décembre 2019.

Arrêté de Monsieur le Préfet de l'Oise du 16 décembre 2016.

Objet : Enquête préalable à la Déclaration d'Intérêt Général présentée par la commune de Pierrefonds au titre de l'article L.211.7 du code de l'environnement pour la mise en place d'un programme de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des sous-bassins versants de Pierrefonds.

Procès-verbal de synthèse

Madame le Maire de Pierrefonds,

Je vous remercie, j'ai bien reçu votre complément de réponse (courriel du 11/03/2020) au procès-verbal de synthèse. Il apporte des réponses à certaines questions soulevées dans les observations, propositions et contrepropositions du public.

Je vous remercie de compléter votre réponse sur les points suivants :

- 1. Observations n°8 formulées par l'agriculteur Monsieur Ferté.
 - *Bassin BV3*
« Certains tracés de talwegs semblent incompatibles avec les niveaux réels du terrain. (Les niveaux des bordures de chemins et de routes par exemple) ». Voir par exemple la zone indiquée C sur le croquis joint à son observation.
Pas de réponse.
 - *2DH11 niveau pas compatible avec le tracé du talweg ?*
 - *Pas de réponse.**
- 2. Remarque du commissaire enquêteur. Périmètre de l'enquête et de l'étude présenté pour la mise en place d'un programme de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des*

sous-bassins versants de Pierrefonds.

J'ai bien noté que ce bassin était hors périmètre et serait donc retiré du projet.

Je vous remercie de préciser les conséquences sur l'objectif de réduction des risques de ruissellements d'eau pluviale et de coulée de Pierrefonds et si les aménagements qui étaient prévus sont situés sur le domaine public ou sur le domaine privé.

3. Remise du rapport de synthèse.

Le rapport de synthèse doit être remis théoriquement le 15 mars 2020. Compte-tenu du retard dû aux différents échanges sur les réponses au procès-verbal de synthèse, je souhaite remettre le rapport le 19 mars 2020 au lieu du 15 mars 2020.

Je vous remercie de me donner votre accord pour ce report de 4 jours.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations

Une copie sera adressée le 11 mars 2020 par courriel à la DDT (Monsieur Willemet), à Monsieur Deschamps (SMOA) et au bureau d'études ALISE qui a rédigé la réponse au PV de synthèse.

*Le commissaire - enquêteur
Yves MOREL*